



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/032 – DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Signature d'un protocole d'accord transactionnel avec Mme R. (remboursement de frais de réparation de véhicule)

République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

Le 7 avril 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 1^{er} avril 2026).

Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M^{me} DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M^{me} COLLET Jennifer, M. CADIOU Patrick (à partir de 20h43), M^{me} BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M^{me} COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M^{me} JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M^{me} CHARLOT Floriane, M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M^{me} PELLAUMAIL Isabelle, M^{me} SINACOLA Agnès, M. CARMIER Patrick, M^{me} GOMMÉ Stéphanie, M^{me} ZAHZOUH Lauryn, M^{me} PILLON Emilie, M. RIBEIRO José, M. PAYARD Jean-Claude, M. CABROL Christophe, M^{me} HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. CHAMBON Julien, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} GIROUX Dalila, M. MIQUEL Pierre, M^{me} ODINOT Janick, M^{me} GONÇALVES Sylvie, M^{me} BELALA Monika, M. SCHMIDT Matthieu, M. MOURTOUX Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} BA Charlotte par M^{me} DUARTE Margarida
- M. CADIOU Patrick par M. FERRAND Jean-Marie (jusqu'à 20h43)
- M. CHAMBERT Julien par M. CHAMBON Julien
- M^{me} COLOMBANI Florence par M^{me} BALLY Estelle

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M^{me} Estelle BALLY a été désignée pour remplir ces fonctions.



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/032

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet : Signature d'un protocole d'accord transactionnel avec Madame R. (remboursement de frais de réparation de véhicule)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code civil, et notamment ses articles 2044 et suivants ;

Considérant que le véhicule appartenant à Madame R. a été enlevé par les services de la police municipale de la Ville de Houilles et mis en fourrière en raison de stationnement gênant ;

Considérant que des dégradations sur le véhicule de Madame R. sont survenues au cours de l'opération d'enlèvement ;

Considérant qu'il est décidé d'établir un protocole d'accord transactionnel pour rembourser à l'usagère les frais de réparation de son véhicule résultant de l'opération de mise en fourrière de son véhicule, et de mettre fin définitivement à tout différend né ou à naître à ce titre ;

Considérant qu'en échange du versement par la Ville de la somme de 2 364,02 € (deux mille trois cent soixante-quatre euros et deux centimes) TTC, correspondant exclusivement au remboursement des frais de réparation du véhicule, à Madame R., cette dernière renoncera définitivement et irrévocablement à toute action en justice au titre des sommes qu'elle estimerait lui être dues résultant des désordres constatés sur le véhicule ;

Considérant que l'accord transactionnel est confidentiel ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

Article 1^{er} : **APPROUVE** le protocole d'accord transactionnel établi entre la Ville de Houilles et Madame R.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce protocole d'accord transactionnel

Article 3 : **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1

du CGCT ont été accomplies pour

le présent acte.

AR, délivré le : 09/04/2026

Publication effectuée le : 09/04/2026

Exécutoire ce jour : 09/04/2026

Le Maire,


Romain BERTRAND

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20260407-DCM26-032-DE
Date de réception préfecture : 09/04/2026